



patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera

FONDATION SÉCURITÉ DES PATIENTS SUISSE

Stratégie 2023 – 2027

Version du 9 mars 2023

Groupe de travail stratégie de la fondation Sécurité des patients Suisse



STRATÉGIE 2023 – 2027

« *Un objectif sans plan s'appelle un vœu.* » – Antoine de Saint-Exupéry

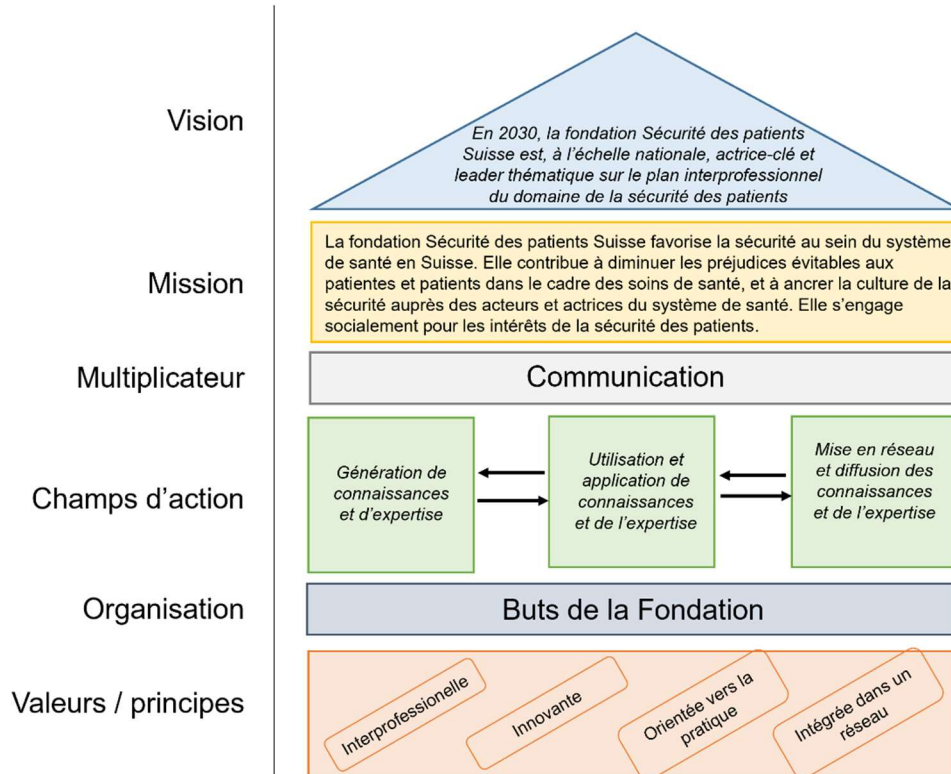
Le présent document stratégique présente comment la fondation Sécurité des patients Suisse s'engagera de manière systématique et pérenne durant les cinq années à venir pour des soins de santé sûrs dans tous les secteurs et toutes les régions du pays, pour le bien de toutes les personnes concernées.

La fondation Sécurité des patients Suisse s'engage pour une culture de la sécurité constructive et conséquente au sein du système de santé. De concert avec d'autres acteur·rice·s de la santé publique, elle initie et réalise des programmes et des projets nationaux de qualité et propose des prestations visant une amélioration pérenne de la sécurité des patients. À cet égard figure au premier plan la mise en œuvre à large échelle – institutionnelle et par-delà les secteurs – de mesures visant à améliorer la culture de la sécurité et les informations à l'attention des spécialistes et du grand public au sujet de ces questions de sécurité.

Stratégie

La stratégie de la fondation Sécurité des patients Suisse forme la base – comme décrit ci-dessous – d'un processus de planification axé sur l'action, s'étendant du plus haut niveau d'abstraction que sont *la vision et la mission*, aux *objectifs stratégiques*. Elle décrit en outre le cadre opérationnel des fonctions transversales *champs d'action, valeurs/principes et communication*. L'illustration ci-dessous présente la structure hiérarchique de cette stratégie.

Projet de planification stratégique fondation Sécurité des patients Suisse



Vision

La fondation Sécurité des patients Suisse œuvre selon la vision suivante :

« En 2030, la fondation Sécurité des patients Suisse est, à l'échelle nationale, actrice-clé et leader thématique sur le plan interprofessionnel du domaine de la sécurité des patients. »

Mission

La fondation Sécurité des patients Suisse œuvre selon la mission suivante :

« La fondation Sécurité des patients Suisse favorise la sécurité au sein du système de santé en Suisse. Elle contribue à diminuer les préjudices évitables aux patientes et patients dans le cadre des soins de santé, et à ancrer la culture de la sécurité auprès des acteur·rice·s du système de santé. Elle s'engage socialement pour les intérêts de la sécurité des patients. »



Champs d'action stratégiques

Pour remplir sa mission, la fondation Sécurité des patients Suisse agit dans trois champs d'action :

Champ d'action : « Génération de connaissances et d'expertise »

Champ d'action : « Utilisation et application des connaissances et de l'expertise »

Champ d'action : « Mise en réseau et diffusion des connaissances et de l'expertise »

Valeurs / principes

La fondation Sécurité des patients Suisse s'engage pour une culture de la sécurité constructive et conséquente au sein du système de santé. À cet égard elle mise sur :

- **La crédibilité par l'indépendance et la compétence**
- **L'expertise scientifique, technique et pratique de haut niveau**
- **Un vaste réseau interprofessionnel**
- **La mise en œuvre pratique des connaissances actuelles**
- **Une collaboration étroite avec toutes parties prenantes**
- **La promotion de la collaboration interprofessionnelle et interinstitutionnelle dans le domaine de la sécurité des patients.**

Buts de la Fondation

Les objectifs stratégiques des champs d'action sont fixés dans le cadre du « Concept de mise en application – développement organisationnel de la fondation Sécurité des patients Suisse » ainsi que dans les objectifs annuels, de programme et de projet. Sont prévus : un processus stratégique de fixation des objectifs sur la base d'une planification à cinq ans ; la révision régulière des objectifs de développement organisationnel (voir ci-dessous). Les responsabilités au sein de la Fondation ainsi que le processus de définition des objectifs, respectivement des objectifs annuels, sont décrits dans des documents distincts.



Objectifs de développement organisationnel

Les objectifs de développement organisationnel sont des objectifs stratégiques spécifiques de la Fondation dédiés au développement de l'organisation.

Les quatre objectifs de développement organisationnel suivants orientent actuellement la Fondation jusqu'en 2025 :

1. **Garantir un financement pérenne et large permettant à la Fondation d'exécuter ses tâches.**
2. **Mettre en œuvre un concept organisationnel révisé pour la Fondation qui devra en particulier inclure les règles de gouvernance.**
3. **Faire évoluer le secrétariat général vers un centre de compétences de la sécurité des patients largement reconnu.**
4. **Renforcer les coopérations avec des acteur·rice·s pertinent·e·s pour atteindre les objectifs.**

Communication

La communication revêt un rôle clé dans la mise en œuvre de la présente stratégie. Il convient à cet égard de distinguer la communication scientifique et la communication publique.

Une fois la stratégie 2023-2027 définie, un plan de communication sera élaboré. Il comprendra à la fois la communication active de la Fondation à l'attention des spécialistes et du public et la gestion des demandes des médias.